

Première assemblée d'agglomération de la législature 2013- 2017

L'assemblée d'agglomération a siégé le 20 mars dans sa nouvelle composition pour la première fois de la législature. Elle a élu ses autorités.



A gauche, Silvio Mittempergher, conseiller communal à Châtillon, est le nouveau président de l'assemblée d'agglomération pour la législature 2013 - 2017, composée des 52 conseillères et conseillers des 11 communes membres du Syndicat d'agglomération de Delémont. Il succède à Michel Voyame, ancien conseiller communal à Courrendlin. L'assemblée d'agglomération est l'organe législatif du Syndicat. Elle approuve les budgets et les comptes, les investissements et elle élit les autorités du syndicat.

A droite, Pierre Kohler, maire de Delémont, président du conseil depuis la création du syndicat en 2011, a été réélu président du conseil. Celui-ci est composé des maires des 11 communes membres du Syndicat. Le conseil d'agglomération en est l'organe exécutif. Il traite la plupart des affaires et met en œuvre les décisions de l'assemblée.



La commission d'aménagement de l'agglomération est composée de Mesdames et Messieurs les conseillers communaux responsables des dicastères de l'urbanisme et de l'aménagement, soit de gauche à droite, Christian Zuber (Soyhières), Silvio Mittempergher (Châtillon), Marcel Fringeli (Vellerat), Françoise Collarin (Delémont), Cédric Anker (Courroux), Marc Hänni (Courtételle), Nadine Flury (Rossemaison), Bernard Chételat (Courrendlin), Yannick George (Rebeuvelier), John Hanser (Develier), et Marcel Chételat (Val Terbi, absent sur la photo).

La commission est présidée par Françoise Collarin. La commission est appelée à traiter les sujets d'aménagement du territoire et de mobilité à l'échelle de l'agglomération ayant une incidence sur les autres communes et/ou une dimension régionale. Elle a également pour tâches d'élaborer le plan directeur régional, par la réflexion qu'elle portera sur les objectifs du développement et de l'aménagement durables de la région et la manière de coordonner les problèmes d'organisation du territoire dépassant le cadre communal, en partenariat avec le nouveau Service cantonal du développement territorial.

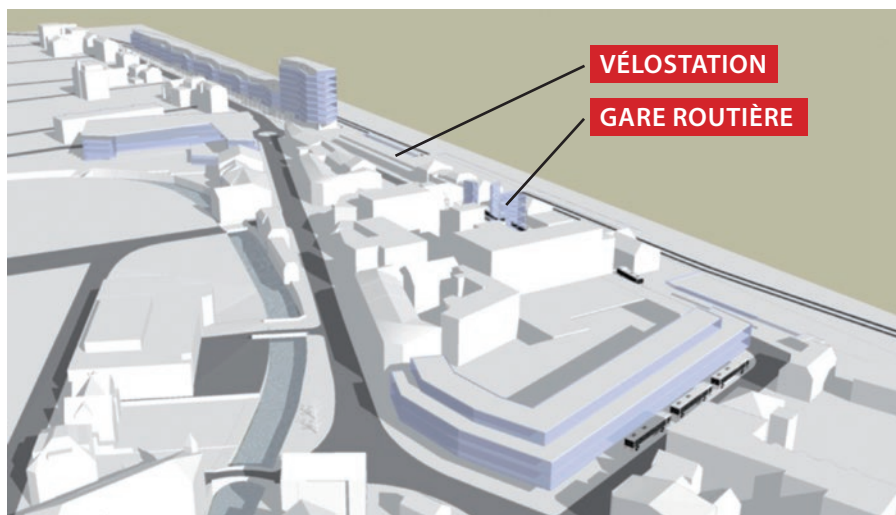
Tous les indicateurs sont au vert

La réalisation de la gare routière et de la vélostation de Delémont va bientôt commencer. Toutes les autorités compétentes ont donné leur accord concernant leur part au financement de ces deux projets.

Le réaménagement de la gare routière de Delémont concerne le cœur du réseau cantonal des transports publics en tant que principale plate-forme intermodale (train, bus, vélo, marche). Des modifications importantes de la desserte par les transports publics s'annoncent.

Dans cette perspective, un système d'échange rail-bus performant devient une nécessité supplémentaire. Les bus doivent circuler avec le minimum de contraintes, perdre peu de temps afin de desservir la région avec la plus grande efficacité. Les conditions actuelles en matière d'efficacité, de sécurité, d'accessibilité et de confort ne sont ni conformes aux normes en la matière, ni au succès des transports publics et de la mobilité cycliste de ces dernières années.

La vision globale et cohérente du pôle urbanistique et architectural du site de la gare a été apportée par une conception directrice. Basées sur des démarches participatives des études complémentaires ont été réalisées avec les milieux concernés. Le projet définitif de la gare routière n'est pas encore choisi par le maître d'ouvrage, à savoir la Commune de Delémont. Il vise à trouver des solutions aux problèmes de capacité, de sécurité et de confort pour les usagers. Il s'agit d'améliorer la fluidité d'accès pour les bus du principal pôle de transports publics du canton.



Vélostation en deux étapes

En complémentarité, l'utilisation du vélo pour se rendre à la gare doit être encouragée. C'est aussi une manière d'accompagner la densification réjouissante de l'espace autour de la gare en évitant de surcharger le réseau routier. Les infrastructures dédiées au vélo sont actuellement insuffisantes, tant au niveau qualitatif que quantitatif.

La première phase sera réalisée cet été, comprenant un espace non-chauffé mais sécurisé au sud des commerces actuels, situés à droite du passage sous-voie. La deuxième phase verra la réalisation

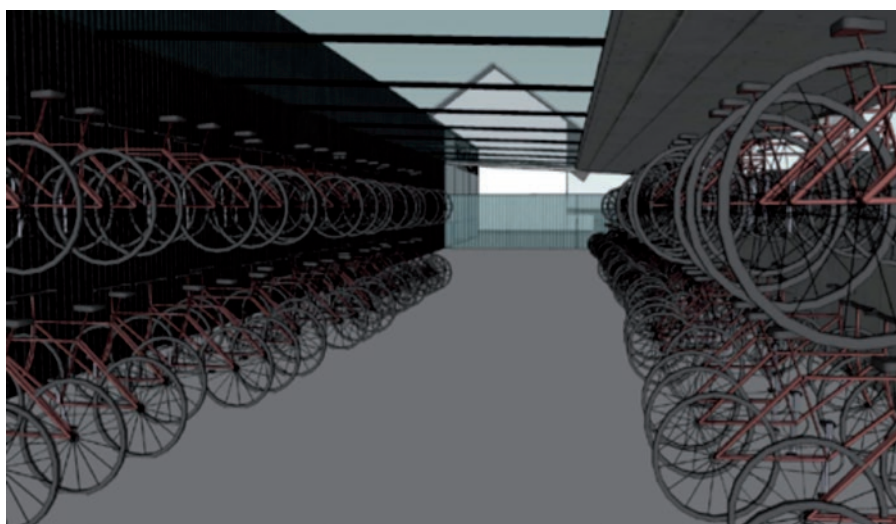
ultérieure d'un espace chauffé en prolongement des commerces actuels. Cet espace permettra d'étendre la gamme des services offerts, à l'exemple de ce qui se passe avec succès dans de nombreuses autres villes.

Projets à 5,3 millions de francs

L'ensemble des différents volets est estimé globalement à 5,3 millions de francs. Les collectivités concernées ont décidé leur part au financement: Confédération: 1,8 million de francs; Commune de Delémont, 1,5 million; autres communes de l'agglomération: 0,6 million de francs. La dernière collectivité à se prononcer a été le Canton du Jura. Le Parlement cantonal a en effet d'approuvé le 27 mars dernier une participation de 1,4 million de francs.

Bénéfique pour tout le Jura

Par sa participation financière, à hauteur de 26%, le Canton du Jura marque son soutien à ces deux projets importants qui renforceront la dynamique démographique et économique favorable de l'agglomération de Delémont. L'attractivité de Delémont et sa compétitivité dans le réseau des villes suisses ne peut pas se passer d'une plate-forme multimodale performante. Les habitants de tout le Canton en bénéficieront.





Portrait de Soyhières

Situation géographique

Soyhières est situé aux portes de Delémont ainsi qu'à proximité de Bâle. Notre localité comprend le village proprement dit ainsi que le hameau des Riedes-Dessus sis à quelques 3,5 km en aval de celui-ci.

Soyhières se trouve au carrefour des langues. De ce fait, une partie de sa population est de langue maternelle alémanique; il est heureux de constater que ses habitants ne forment cependant qu'une seule communauté au sein de laquelle chacun se sent parfaitement libre et intégré.

Population

484 habitants au 31.12.2012, dont 227 hommes et 257 femmes

Evolution démographique

Année	Population
1888	377
1900	507
1950	570
2000	500
2007	476
2008	478
2009	478
2010	482
2011	490
2012	484

Territoire

Superficie 748 ha
Altitude 402m

Histoire

Soyhières, situé dans une région limitée par une configuration géographique défavorable - vallée étroite cernée par de fortes pentes - est la plus basse des communes du district de Delémont. Deux Bourgeoisies indépendantes gèrent la plupart des forêts et quelques fermes situées sur le territoire communal et même au-delà. Les bourgeois de Soyhières, ont pour patronyme Brêchet, Fleury, Imhoff, Mertenat, Wannier tandis que ceux des Riedes-Dessus sont tous nés Joray.

C'est vers 1102 qu'il est pour la première fois fait mention de son nom, qui rappelle plutôt une origine alémanique. Sogern, puis Saugern, enfin Soyhières sous bien des orthographes différentes et souvent plus simple que celles d'aujourd'hui.

Les comtes de Soyhières, premiers propriétaires du château, avaient une origine alsacienne et étaient les vassaux des comtes de Ferrette. En 1271, le château fut vendu à l'évêque de Bâle Henri de Neuchâtel. Il fut en partie détruit par le tremblement de terre de 1356 qui rasa une grande partie de la ville de Bâle. Le château passa ensuite aux mains de plusieurs seigneurs successifs dont Jean de Delle, Thiébaud de Neuchâtel, Jean et Pierre de Blamont, et Henri d'Asuel-Boncourt.

Après quelques autres transactions, il fut ruiné par une troupe impériale durant les guerres de Souabe, en 1499, et ne s'en releva plus jamais. La seigneurie de Soyhières fut rachetée par Jacques-Christophe Blarer de Wartensee en 1576, et le château resta dans l'Evêché de Bâle jusqu'à la Révolution française. Il fut ensuite vendu comme bien national à Georges Quiquerez, maire de Porrentruy. Enfin le château fut repris il y a quelque 75 ans par la Société des amis du château de Soyhières qui y aménagea entre autres une magnifique salle des chevaliers.

Relevons encore, que l'église paroissiale, construite en 1936, comporte diverses œuvres d'art et abrite dans sa crypte le tombeau du Père Jean-Pierre Blanchard curé de Soyhières, mort en odeur de sainteté en 1824

Au centre du village se trouve l'ancienne Auberge de la Croix-Blanche, construite au milieu du 18ème siècle, style Louis XV. Elle porte aujourd'hui le nom de Maison Chappuis, en souvenir de la Vénérable Mère Marie de Sales Chappuis (1793-1875). Transformée en pensionnat de jeunes filles, elle reçoit également des dames pour des séjours de vacances.

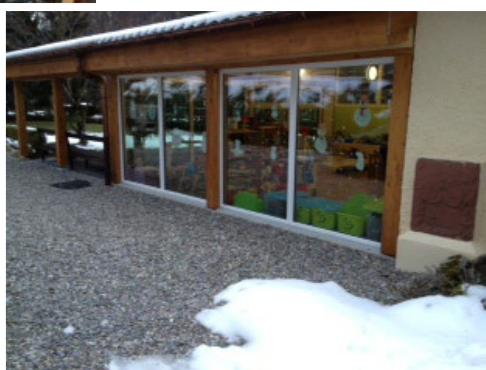
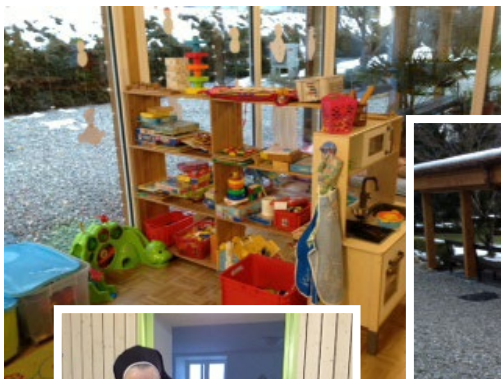
En 1986, la route de Delémont-Bâle évitait le village, lui offrant quelques perspectives de développement dans le secteur de l'artisanat et de l'habitat et permettant également à la société de tir et au Football-Club d'inaugurer de nouvelles installations.

Maison Chappuis

Depuis 2012, la maison Chappuis accueille la Garderie Sainte-Léonie qui assure un service de qualité dans des locaux rénovés et agrandis en 2012.

Sœur Thérèse-Marguerite Notter, directrice de la Maison Chappuis à Soyhières, tient à préciser que même si la garderie Sainte-Léonie ne bénéficie d'aucune subvention, elle est à disposition du plus grand nombre, même pour des gardes occasionnelles : « Plus de 70 enfants sont inscrits dans la garderie Sainte-Léonie et nous pouvons en accueillir plus d'une vingtaine simultanément. Cette structure est ouverte toute la journée et se différencie des autres par sa flexibilité dans l'accueil. Si une maman a besoin de confier son enfant juste un après-midi dans la semaine, par exemple, c'est possible. » Selon sœur Thérèse-Marguerite, outre son personnel qualifié, la garderie Sainte-Léonie peut compter sur quelques élèves pensionnaires de la Maison Chappuis : « Ce sont de jeunes Suisses allemandes qui souhaitent devenir éducatrices de la petite enfance. »

Ouverture 06h45 – 19h00, tous les jours, sauf le mercredi matin ainsi que le samedi et dimanche.



La Garderie Sainte-Léonie
à la maison Chappuis

Pendant les vacances scolaires, un programme adapté peut être proposé.

Conditions financières

Foyer scolaire accueil de midi (repas et pause) CHF 12.00 surveillance avant et après les cours (par heure) CHF 5.00

Garderie demi-journée (environ 3 heures) CHF 15.00 heure supplémentaire CHF 5.00 repas de midi CHF 7.00 toute la journée (repas compris) CHF 50.00

Plus de renseignements sur <http://www.maison-chappuis.ch/foyer/foyer.htm>

Infrastructures

- Ecole enfantine + Classes primaires et depuis 2009 la création du Cercle scolaire La Réselle réunissant les villages de Soyhières, Movelier et Ederswiler.
- Halle de gymnastique a été rénovée en 2009 de même que la cuisine attenante, qui accueille plusieurs cours d'Economie familiale de la Communauté du Collège de Delémont.
- « La Cave » espace culturel et de loisirs accueille régulièrement des expositions de peintures, sculptures et diverses manifestations.

Economie

Plusieurs commerces sont présents à Soyhières, notamment un moulin à huile, un mini-marché avec agence postale, 2 salons de coiffures, 2 masseurs, 2 garages automobiles, ainsi que 3 restaurants dont 1 hôtel, un élevage canin, un viticulteur. Le village est également pourvu d'un bancomat.

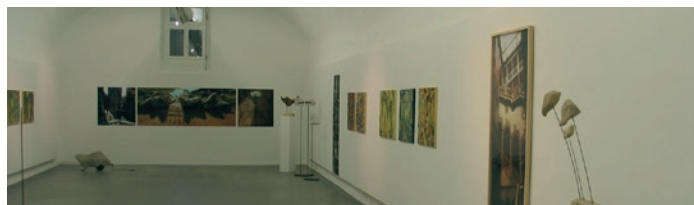
Soyhières participe au développement régional par sa participation active au projet ZARD (zone activité régionale de Delémont) ainsi que du Syndicat d'agglomération delémontaine.

Tourisme – Curiosités

- Chapelle Notre Dame de Lourdes
- Chapelle des Riedes-Dessus
- Eglise de Soyhières
- Crypte du Père Blanchard
- Musée de la famille Chappuis
- Château de Soyhières
- Etang de la Réselle Photo étang
- Sentier didactique la Réselle. La Société des pêcheurs à la ligne de Delémont et environs a aménagé un sentier entre la Birse et les étangs de la Réselle. Des panneaux explicatifs illustrés et une pisciculture permettent aux promeneurs de se familiariser avec les poissons et leur environnement
- Sentier Auguste-Quiquerez : Ce sentier vous propose de découvrir cet éminent personnage jurassien qu'est Auguste Quiquerez grâce à un itinéraire de quelques kilomètres à travers la région delémontaine. Les dix postes qui le composent reflètent quelques-uns des nombreux domaines qui passionnaient Quiquerez et sont illustrés par des extraits de ses écrits (départ Gare Delémont, passage par le château, fin du parcours au Musée Jurassien Delémont).



Bâtiment
communal



« La Cave »,
espace culturel

Vie Associative et sportive

- Football Club
- Société de Tir
- Société d'arboriculture
- Femina gym, badminton
- Amicale de pétanque
- Dance Folies (groupe dance Jeunes)

Armoiries

Soyhières



Les Riedes-Dessus



La Commune

Le Conseil communal est composé de 4 conseillers et du maire.

L'administration occupe une secrétaire-caissière qui assume aussi le fonctionnement de l'agence AVS pour une occupation à 90% et la voirie occupe un employé à 100%.

Soyhières compte également 2 bourgeoisies : Soyhières et Les Riedes-Dessus

Projets en cours

- Refonte du site internet
- Révision du Plan d'aménagement local
- Plan Spécial Route de Bâle permettant la création de parcelles vouées à la construction de maisons individuelles et de petits localités
- Une nouvelle décharge contrôlée pour matériaux inertes (DCMI II) au lieu dit La Grosse Fin
- Travaux contre les crues Les Riedes et construction d'un nouveau pont
- Travaux contre les crues (ruisseaux du Mettembert et de la Réselle).